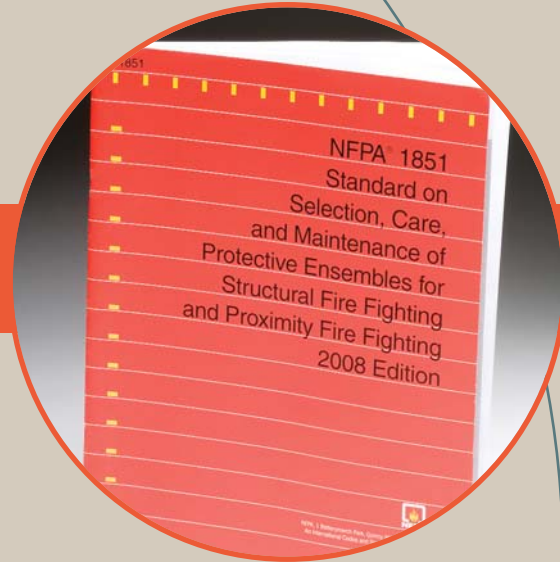


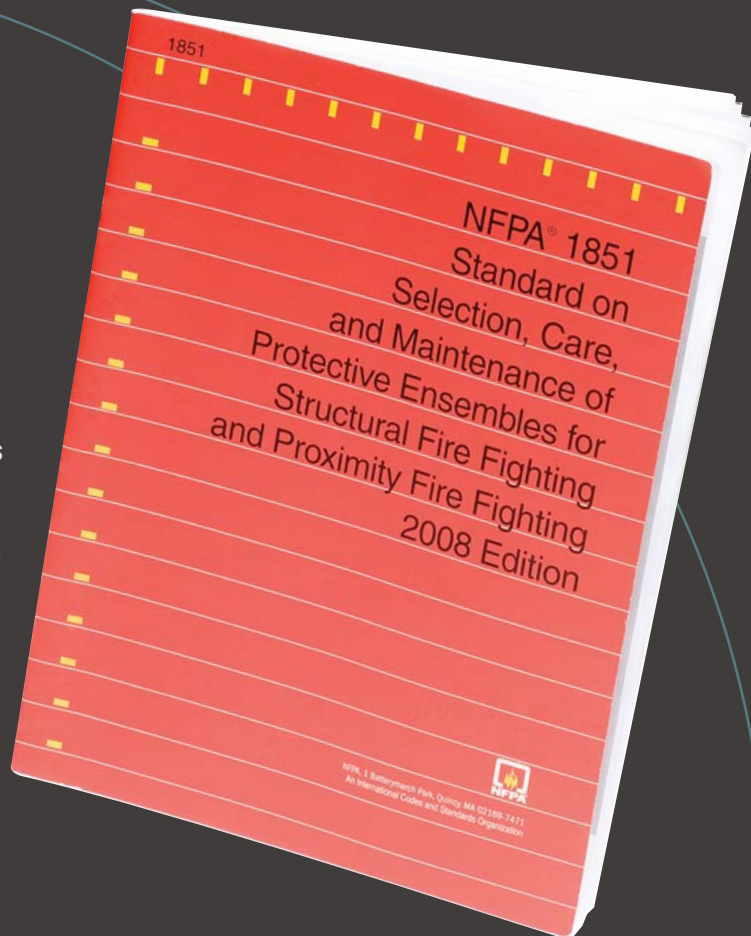
NFPA 1851, Édition 2008 :

Guide de conformité pour les casques de pompier Cairns®



INTRODUCTION:

La National Fire Protection Association a récemment publié une édition révisée de la norme NFPA 1851 : Standard for the Selection, Care, and Maintenance of Protective Ensembles for Structural Fire Fighting and Proximity Firefighting (norme pour la sélection, le soin et l'entretien de tenues de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies en espaces clos). Cette nouvelle édition 2008 de la norme fournit des recommandations en rapport avec la tenue de dossiers, l'utilisation d'accessoires, le nettoyage, l'inspection, la réparation et la mise hors service d'éléments de la tenue.



MSA a étudié attentivement cette norme de la NFPA et elle a noté les règlements applicables aux casques de pompier Cairns. Ce guide de conformité de MSA vous aidera à satisfaire aux spécifications de cette norme.

Une grande partie des renseignements concernant les critères d'inspection, les critères de nettoyage, les réparations et la mise hors service de votre casque de pompier Cairns se trouvent également dans le manuel du propriétaire du casque de pompier Cairns, que vous trouverez sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com.

MSA vous recommande fortement de vous adresser à la NFPA afin de vous procurer un exemplaire de l'édition 2008 de la norme NFPA 1851 pour garantir une conformité complète.

MSA a mis à votre disposition un questionnaire en ligne et un certificat de formation **facultatifs** pour les organismes qui ont besoin d'une documentation relative à la formation sur la conformité à la norme NFPA 1851 pour les casques de pompier Cairns. Pour de plus amples informations, consultez la page Fire Helmets à l'adresse www.MSAnet.com.



TENUE DE DOSSIERS:

Le premier élément de la norme dont il faut tenir compte est la tenue de dossiers. La norme précise que les renseignements de base suivants doivent être conservés pour chaque casque de pompier Cairns:

1. Le nom de la personne qui reçoit le casque
2. La date de la remise du casque et l'état du casque à ce moment-là
3. Le nom du fabricant et le modèle
4. Le numéro d'identification, le numéro de lot ou le numéro de série du fabricant
5. Le mois et l'année de la fabrication
6. La date et les résultats d'inspections en profondeur
7. La date et les résultats du nettoyage ou de la décontamination en profondeur
8. La raison du nettoyage ou de la décontamination en profondeur et le nom de la personne l'ayant effectué
9. La date des réparations, le nom de la personne les ayant effectuées et une brève description des réparations
10. La date de la mise hors service
11. La date et la méthode de la mise au rebut

Réparations
Date: _____ Effectuées par: _____ Raison: _____

Nettoyage en profondeur
Date: _____ Effectué par: _____ Raison: _____

Inspection en profondeur
Date: _____ Effectuée par: _____ Raison: _____

Formulaire de suivi des casques de pompier Cairns®

Casque remis à: _____

Date de remise: _____

État lors de la remise: _____

Modèle de casque: Houston N6A N5A New Yorker 880 Tradition
 Cairns 1010 Cairns 1044 Classic 1000
 Metro 660C Phoenix 660 Invader 664
 Intruder 990 Structural 360S HP3 Commando
 Rescue 360R Autre _____

Numéro de série du casque: _____


Date de fabrication: _____ Mois: _____ Année: _____

Date de la mise hors service: _____


Date de la mise au rebut: _____

Méthode de mise au rebut: _____

ID 3690-46 / Juin 2008
© MSA 2008 Imprimé aux Caraïbes

 **Cairns**
Serving the Fire Service Since 1926

www.MSAnet.com

 **MSA**
The Safety Company

Les organismes doivent mettre en place un système pour conserver ces dossiers minimaux sur les casques de pompier Cairns.

Pour aider les organismes à se conformer aux recommandations en matière de tenue de dossiers, MSA a créé un formulaire de suivi des casques de pompier facile à utiliser. Vous pouvez télécharger ce formulaire sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com.

UTILISATION D'ACCESSOIRES:

L'édition 2008 de la norme NFPA 1851 aide les organismes à demander et à recevoir l'approbation écrite du fabricant du casque de pompier avant d'installer des accessoires spécifiques sur le casque. MSA évaluera les accessoires pour les casques de pompier Cairns et acceptera ou refusera les demandes.

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante, accompagnées d'un échantillon de l'accessoire:

MSA

Attn: Product Line Manager, Cairns Helmets
1100 Cranberry Woods Drive
Cranberry Township, PA 16066

Les demandes doivent être présentées par écrit, sur le formulaire de demande d'utilisation d'accessoires pour casque de pompier Cairns. Ce formulaire peut être téléchargé sur la page Fire Helmets à l'adresse www.MSAnet.com.

MSA évaluera si votre accessoire peut être utilisé sur votre modèle particulier de casque de pompier Cairns, puis vous fera savoir par lettre s'il est approuvé ou non, en décrivant les résultats de l'évaluation. Les échantillons d'accessoires envoyés ne seront pas retournés, car il est possible que des essais destructifs soient nécessaires lors de l'évaluation.

Formulaire de demande d'utilisation d'accessoires pour casque de pompier Cairns®

Nom: _____

Numéro de téléphone: _____ Adresse de courriel: _____

Titre: _____

Organisme: _____

Adresse de l'organisme: _____

Nombre de casques sur lesquels cet accessoire sera utilisé: _____

Style de casque sur lequel l'accessoire sera utilisé:

<input type="checkbox"/> Houston N6A	<input type="checkbox"/> N5A New Yorker	<input type="checkbox"/> 880 Tradition
<input type="checkbox"/> Cairns 1010	<input type="checkbox"/> Cairns 1044	<input type="checkbox"/> Classic 1000
<input type="checkbox"/> Metro 660C	<input type="checkbox"/> Phoenix 660	<input type="checkbox"/> Invader 664
<input type="checkbox"/> Intruder 990	<input type="checkbox"/> Structural 360S	<input type="checkbox"/> HP3 Commando
<input type="checkbox"/> Rescue 360R	<input type="checkbox"/> Autre _____	

Désignation commerciale de l'accessoire: _____

Numéro de modèle/de pièce de l'accessoire: _____

Fabricant de l'accessoire: _____

AVIS: un échantillon de l'accessoire doit accompagner le formulaire de demande. Les accessoires ne peuvent pas être évalués si nous n'avons pas un échantillon à analyser. Les échantillons envoyés NE SERONT PAS retournés après l'évaluation.

ENVOYEZ LA DEMANDE À MSA
Attn: Product Line Manager, Cairns Helmets
1100 Cranberry Woods Drive • Cranberry Township, PA 16066

ID 3500-47 / Juin 2008
© MSA 2008 Imprimé aux États-Unis

 Cairns
Serving the Fire Service Since 1858

www.MSAnet.com

 MSA
The Safety Company



NETTOYAGE DE ROUTINE:

Les casques de pompier Cairns doivent être nettoyés après chaque utilisation, avant l'inspection de routine. Cela est fait pour limiter l'exposition à tout contaminant pouvant être présent sur le casque de pompier après la lutte contre un incendie. Dans la norme NFPA 1851, cela s'appelle "Routine Cleaning".

Pour nettoyer les écrans faciaux, les lunettes-masque ou la lentille de la visière Defender®:

- Utilisez un agent de nettoyage doux, tel que de l'alcool éthylique ou un savon doux et de l'eau, ainsi qu'une éponge ou un chiffon doux.
- **N'UTILISEZ JAMAIS** d'abrasifs, de solvants, de décapants, d'acétone, de diluant pour peinture ou pour vernis-laque, ou de solvants organiques chlorés.

Pour nettoyer les protecteurs oculaires Bourke:

- Utilisez un détergent doux et de l'eau, ainsi qu'une éponge ou un chiffon doux.
- **N'UTILISEZ JAMAIS** d'abrasifs, de solvants, de décapants, d'acétone, de diluant pour peinture ou pour vernis-laque, ou de solvants organiques chlorés.

Avant de nettoyer la coque du casque, enlevez l'écran facial, les lunettes-masque, les protecteurs oculaires Bourke ou la lentille Defender et mettez-les de côté.

Pour nettoyer les coques en cuir (Houston N6A® et New Yorker N5A®):

- N'utilisez que des détergents doux et de l'eau tiède.
- Pour enlever les éclaboussures de goudron, des nettoyeurs industriels (tels que DuPont Tar Remover) peuvent être utilisés. Ne les utilisez que sur les taches de goudron et pas sur l'ensemble de la surface. Les autres taches peuvent être nettoyées avec de l'alcool si un solvant organique est nécessaire.

Pour nettoyer les coques composites en fibre de verre/Kevlar (Cairns® 1010, Cairns® 1044, Classic 1000, 660C Metro®, Invader 664®, Intruder 990®, et Commando HP3®):

- N'utilisez que des solvants doux, tels que de l'alcool éthylique, des détergents doux et de l'eau, des nettoyeurs industriels (tels que DuPont Tar Remover), de l'acétone ou du décapant.

Pour nettoyer les coques en thermoplastique (880 Tradition®, Phoenix 660®, Structural 360S®, et Rescue 360R):

- Utilisez un agent de nettoyage doux, tel que de l'alcool éthylique ou un savon doux et de l'eau, ainsi qu'une éponge ou un chiffon doux.
- **N'UTILISEZ JAMAIS** d'abrasifs, de solvants, de décapants, d'acétone, de diluant pour peinture ou pour vernis-laque, ou de solvants organiques chlorés.

Pour nettoyer les garnitures en flanelle des serre-tête et l'écran thermique de la visière Defender:

- Lavez et séchez à la machine à basse température.

Pour nettoyer le protège-nuque pour espaces clos:

- Enlevez le protège-nuque du casque. Utilisez un savon ou un détergent doux pour laver le protège-nuque dans l'eau chaude savonneuse.
- Rincez à fond dans de l'eau propre.
- Laissez sécher à l'air à la température ambiante.

Pour nettoyer l'écran facial de 6 po recouvert d'or pour espaces clos:

- Nettoyez l'écran facial avec un détergent doux.
- Rincez-le avec de l'eau propre et séchez-le avec un chiffon doux.

Les casques qui n'ont pas été bien nettoyés et séchés NE DOIVENT PAS être portés.

Ces instructions sont également disponibles dans la section Entretien du manuel du propriétaire du casque de pompier Cairns (n° de pièce MSA 10043529), que vous pouvez trouver sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com. Vous trouverez des instructions séparées pour les tenues de lutte contre les incendies en espace clos (n° de pièce MSA 10042222) sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com.

Reportez-vous à ces instructions comme guide pour le nettoyage de routine du casque de pompier après chaque utilisation.



INSPECTION DE ROUTINE:

Votre casque de pompier Cairns doit être inspecté après chaque utilisation et après le nettoyage. Dans la norme NFPA 1851, cela s'appelle "Routine Inspection".

Inspectez les casques de pompier Cairns et tous les accessoires pour casque après chaque utilisation afin de détecter la présence de dommages généraux ou attribuables aux chocs ou à la chaleur. Un casque endommagé **NE DOIT JAMAIS** être utilisé.

Si votre casque de pompier a été exposé à une chaleur excessive, s'il a subi un choc ou de graves dommages, il doit être désassemblé et faire l'objet d'une inspection en profondeur.

Appliquez les critères suivants pour inspecter votre casque de pompier Cairns après chaque utilisation :

Coque du casque. Remplacez-la si l'une des situations suivantes se produit :

Coque en cuir (Houston N6A® et New Yorker N5A):

- La coque est percée.
- Le lardage est coupé ou cassé.
- Le fil d'armature est visible.

Coques composites en fibre de verre/Kevlar (Cairns 1010, Cairns 1044, Classic 1000, 660C Metro, Invader 664, Intruder 990 et Commando HP3):

- Présence de fissures plus longues qu'un pouce.
- Une fissure de n'importe quelle taille traverse complètement le matériau de la coque.
- Présence d'endroits mous de dimensions égales ou supérieures au coussinet du pouce. Si des endroits mous plus petits sont présents, la coque anti-impacts doit être enlevée et une inspection approfondie effectuée.

Coques en thermoplastique (880 Tradition, 660 Phoenix, Structural 360S et Rescue 360R):

- Présence d'une fissure de n'importe quelle taille.
- La coque présente un fini mat ou crayeux.
- Le fil d'armature est visible (880 Tradition).

Garniture du bord:

- Remettez-la en place si elle s'est séparée et si elle est intacte.
- Remplacez-la si elle est cassée ou si le centre en aluminium est visible.

Garniture réfléchissante.

Remplacez-la si l'une des situations suivantes se produit:

- Elle est calcinée ou partiellement détachée, elle n'est plus réfléchissante ou elle est manquante.



Écran facial et quincaillerie. Remplacez-les si l'une des situations suivantes se produit:

- L'écran facial couvert de cliques, fissuré ou calciné.
- L'anneau en E manque.
- L'arbre n'est pas intact.

Lentille de la visière Defender. Remplacez-la si l'une des situations suivantes se produit:

- La lentille est couverte de cloques, fissurée ou calcinée.
- Les agrafes de raccord rapide sont cassées.
- La lentille ne reste pas à la position rangée et ne peut pas être ajustée.

Lunettes-masque. Inspectez les éléments suivants et remplacez les lunettes si des dommages sont présents:

- Ventilation et filtration.
- Lentilles, monture, courroies, pièces d'ajustement et quincaillerie de fixation.

Languettes de rupture. Remplacez-les si l'une des situations suivantes se produit:

- Des languettes sont manquantes, pliées ou endommagées.

Mentonnière. Remplacez-la si l'une des situations suivantes se produit:

- Des pièces sont effilochées, manquantes ou cassées.
- Des coutures sont manquantes, coupées, effilochées ou cassées.
- L'attache en Velcro est obstruée ou usée.
- Le bouton de fixation rapide est fragile, cassé ou manquant.
- Le "postman's slide" est lâche.

Courroies de suspension. Assurez-vous que les courroies sont bien à plat et passent entre les guides d'alignement. Remplacez-les si l'une des situations suivantes se produit:

- Des coutures sont manquantes, coupées ou cassées.
- Présence de déchirures ou d'éraflures sur les courroies.
- Les courroies semblent fragiles.
- Les courroies semblent décolorées.

Protège-oreilles. Remplacez-le si l'une des situations suivantes se produit:

- Des coutures sont manquantes, coupées ou cassées.
- La couche en Nomex est décolorée, calcinée ou percée.
- La garniture intérieure en flanelle est déchirée ou grillée.

Serre-tête. Remplacez-le si l'une des situations suivantes se produit:

- Le serre-tête est fragile, déchiré, fissuré ou cassé.
- Le serre-tête est percé.
- Il est possible d'ouvrir la boucle à cliquet en tirant sur ses pieds.

Housses et protège-nuques pour la lutte contre les incendies en espace clos. Remplacez-les si l'une des situations suivantes se produit:

- Perte de réflectivité
- Perte des revêtements réfléchissants.
- Dommages ou perte de fonctionnalité de la fixation de la housse sur le casque.
- Dommages ou perte de fonctionnalité de la fixation du protège-nuque sur le casque.
- Distorsion de l'ouverture pour le visage, entraînant des ouvertures autour de l'écran facial.

Ces instructions sont également disponibles dans la section Entretien du manuel du propriétaire du casque de pompier Cairns (N° de pièce MSA 10043529), que vous pouvez trouver sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com.

Vous trouverez des instructions séparées pour les tenues de lutte contre les incendies en espace clos (N° de pièce MSA) sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com.



NETTOYAGE EN PROFONDEUR:

La seule différence entre le nettoyage de routine et le nettoyage en profondeur d'un casque de pompier Cairns est que l'édition 2008 de la norme NFPA 1851 précise que toutes les pièces amovibles doivent être détachées du casque et nettoyées séparément. Il s'agit notamment des protecteurs oculaires, des garnitures de serre-tête et de la coque anti-impacts (le cas échéant).

Un nettoyage en profondeur doit être effectué une fois par année, ou plus souvent au besoin. Les instructions pour le désassemblage de chaque modèle de casque de pompier Cairns en vue d'un nettoyage en profondeur se trouvent dans le manuel du propriétaire du casque de pompier Cairns (N° de pièce MSA 10043529), que vous trouverez sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com.

Les modèles de casques suivants possèdent une coque anti-impacts qui doit être enlevée et nettoyée:
Cairns 1010, Cairns 1044, Classic 1000, 660C Metro, Invader 664, Phoenix 660, Intruder 990, Structural 360S, Rescue 360R et Commando HP3.

Les casques en cuir Houston N6A et New Yorker N5A possèdent une coque anti-impacts, mais celle-ci ne peut être enlevée qu'en usine et n'est pas considérée comme une pièce amovible.

La section 7.3 de l'édition 2008 de la norme NFPA 1851, intitulée "Advanced Cleaning and Decontamination" (Nettoyage et décontamination en profondeur), précise que le nettoyage en profondeur ne doit être effectué que par des membres de l'organisme qui ont reçu le niveau de formation requis par le fabricant.

Les casques de pompier Cairns sont conçus pour être faciles à réparer et à entretenir. Ils peuvent être complètement désassemblés et réassemblés en suivant les instructions dans le manuel du propriétaire du casque de pompier Cairns. MSA ne requiert aucune formation supplémentaire pour effectuer le nettoyage en profondeur d'un casque de pompier Cairns.

Les rapports de nettoyage en profondeur doivent être conservés en se servant du formulaire de suivi du casque de pompier Cairns.



INSPECTION EN PROFONDEUR:

La principale différence entre l'inspection de routine et l'inspection en profondeur est que l'édition 2008 de la norme NFPA 1851 précise que les casques doivent être inspectés afin d'assurer leur conformité avec la section 4.2.3 de l'édition 2008 de la norme NFPA 1851 sur les spécifications relatives aux accessoires. De plus, la coque anti-impacts doit être enlevée et inspectée si elle est présente. Les autres spécifications relatives aux inspections en profondeur sont les mêmes que celles de l'inspection de routine.

Une inspection en profondeur doit être effectuée une fois par année, ou plus souvent au besoin.

Si elle est présente et amovible, la coque anti-impacts doit être enlevée en suivant les procédures correspondant à votre casque spécifique selon le manuel du propriétaire du casque de pompier Cairns (N° de pièce MSA 10043529), que vous trouverez sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com.

Les modèles de casques suivants possèdent une coque anti-impacts qui doit être enlevée et inspectée: Cairns 1010, Cairns 1044, Classic 1000, 660C Metro, Invader 664, Phoenix 660, Intruder 990, Structural 360S, Rescue 360R et Commando HP3.

Les casques en cuir Houston N6A et New Yorker N5A possèdent une coque anti-impacts, mais celle-ci ne peut être enlevée qu'en usine et n'est pas considérée comme une pièce amovible.

Après avoir enlevé la coque anti-impacts, suivez ces directives pour effectuer l'inspection.

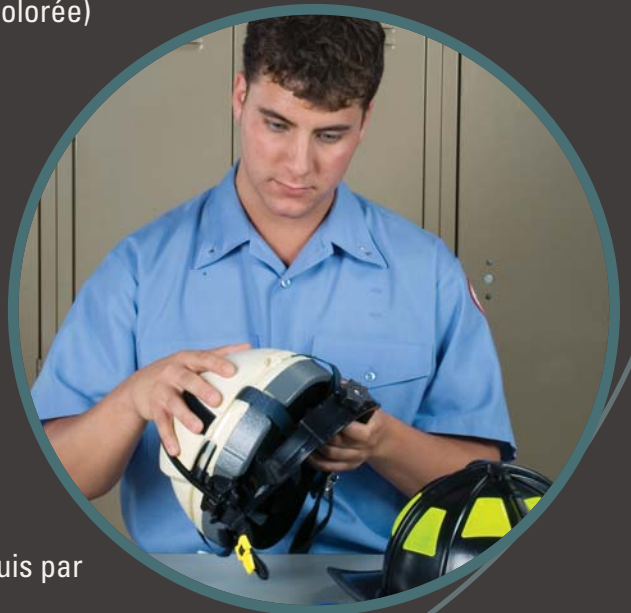
Inspection de la coque anti-impacts. Remplacez-la si l'une des situations suivantes se produit:

- Vous observez un effet de halo (anneau de mousse décolorée)
- La coque est fragile ou fissurée
- Vous observez des traces de choc
- Le tube en plastique est fissuré
- Le tube en plastique n'est plus circulaire
- Le tube en caoutchouc n'est plus souple et élastique
- L'attache de suspension du Defender est cassée
- La garniture intérieure ou l'anneau de la coque anti-impacts présente des trous ou des cloques
- Le Velcro manque sur les protège-oreilles (sauf pour le modèle 880 Tradition)
- La coque anti-impacts est fissurée ou déformée

La section 6.3 de l'édition 2008 de la norme NFPA 1851, intitulée "Advanced Inspection" (Inspection en profondeur), précise que l'inspection en profondeur ne doit être effectuée que par des membres de l'organisme qui ont reçu le niveau de formation requis par le fabricant.

Les casques de pompier Cairns sont conçus pour être faciles à réparer et à entretenir. Ils peuvent être complètement désassemblés, inspectés et réassemblés en suivant les instructions dans le manuel du propriétaire du casque de pompier Cairns. MSA ne requiert aucune formation supplémentaire pour effectuer les inspections en profondeur.

Les rapports des inspections en profondeur doivent être conservés en se servant du formulaire de suivi du casque de pompier Cairns.



RÉPARATIONS:

Votre casque de pompier Cairns a été conçu pour être facile à entretenir et à réparer. Les réparations sont nécessaires SEULEMENT lorsque les critères d'inspection ne sont pas satisfaits pour votre modèle de casque de pompier Cairns. Les pièces de rechange peuvent être commandées en appelant le service à la clientèle de MSA au 1-800-MSA-2222.

La section 8.3 de l'édition 2008 de la norme NFPA 1851, intitulée "Repairs" (Réparations), précise que les réparations ne doivent être effectuées que par des membres de l'organisme qui ont reçu le niveau de formation requis par le fabricant.

Les casques de pompier Cairns sont conçus pour être faciles à réparer et à entretenir. Ils peuvent être complètement désassemblés et réassemblés en suivant les instructions dans le manuel du propriétaire du casque de pompier Cairns. MSA ne requiert aucune formation supplémentaire pour réparer la plupart des casques de pompier Cairns.

Certaines réparations aux casques de pompier en cuir Cairns ne peuvent être effectuées que par MSA en usine. Si l'une des réparations suivantes s'avérait nécessaire sur un casque en cuir Cairns, vous devez le renvoyer à l'usine:

- Nouvelle peinture
- Remplacement des protège-oreilles
- Remplacement de la coque anti-impacts
- Remplacement de la mentonnière
- Remplacement de l'écran facial ou de la quincaillerie
- Remplacement de l'anneau en D
- Remplacement du système de suspension
- Remplacement du support avant
- Remplacement de la boucle à cliquet

Records of all helmet repairs should be kept on the Cairns Fire Helmet Tracking Form.

MISE HORS SERVICE DU CASQUE DE POMPIER:

Dans la plupart des cas, les casques de pompier peuvent être réparés et gardés en service. Cependant, si un casque de pompier Cairns est trop endommagé pour être réparé, il doit être mis hors service et remplacé.

En plus de la mise hors service d'un casque suite à des dommages, l'édition 2008 de la norme NFPA 1851 précise qu'un casque de pompier doit être mis hors service 10 ans après sa date de fabrication.

Si des pièces sont été remplacées pendant la durée de vie du casque, celui-ci doit être mis hors service lorsque la pièce la plus ancienne a 10 ans.

Le formulaire de suivi du casque de pompier Cairns doit être utilisé pour suivre l'âge du casque et les réparations. Le casque doit être mis hors service lorsque ses 10 ans sont atteints.

Les rapports de toutes les mises hors service des casques de pompier doivent être conservés en se servant du formulaire de suivi du casque de pompier Cairns, que vous trouverez sur notre site Web à l'adresse www.MSAnet.com.

CERTIFICATION EN LIGNE FACULTATIVE:

Un questionnaire et une certification en ligne facultatifs sont disponibles si votre organisme a besoin d'une documentation relativement à la compréhension de la formation sur la conformité à la norme NFPA 1851 pour les casques de pompier Cairns. Cette certification peut être obtenue en répondant avec succès à un court questionnaire en ligne qui démontre votre connaissance des casques de pompier Cairns et de la norme NFPA 1851.

Rendez-vous à la page Fire Helmets à l'adresse www.MSAnet.com et suivez les instructions pour répondre au questionnaire. Dès que vous aurez répondu avec succès au questionnaire, vous pourrez faire imprimer ou sauvegarder votre certificat.



AVIS: Cette feuille d'information ne renferme qu'une description générale du produit ci-inclus. Bien que les capacités de rendement et d'utilisation y soient décrites en détail, ce produit ne doit être utilisé que par un personnel dûment formé et qualifié, uniquement après avoir lu attentivement et compris toutes les instructions, étiquettes et autres informations complémentaires accompagnant ce produit, et après avoir pris connaissance de tous les avertissements, mises en gardes et précautions fournis afin de les respecter à la lettre. Ce produit ne doit être utilisé sous aucun prétexte par des personnes non qualifiées et sans formation adéquate. Seuls les documents d'information pertinents renferment les renseignements complets et détaillés relatifs à l'emploi et à l'entretien de ce produit.

Siège social corporatif
P.O. Box 426
Pittsburgh PA 15230 USA
Tél. : 1.412.967.3000
www.MSAnet.com

Centre du service à la clientèle pour les services incendie
Tél. : 1.877.MSA.FIRE
Télé. : 1.800.967-0398

MSA Canada
222-5535 Eglinton Avenue West
Toronto ON M9C 5K5
Tél. : 1.416.620.4225
Télé. : 1.416.620.9697

MSA Mexique
Tél. : 52-55 21 22 5770
Télé. : 52-55 53 59 4330

MSA International
Tél. : 1.412.967.3354
Télé. : 1.412.967.3451

